

ECOMEX

Société par actions simplifiée au capital de 156 420 euros

Siège social : 50 RUE ALBERT THOMAS

42300 ROANNE

406780148 RCS ROANNE

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente et un janvier,
A 17 heures 30,

La société LEA 2 , Société par actions simplifiée au capital de 1 093 7701.20 euros,
ayant son siège social 69 RUE SAINT SIMON LE CLOS DU GOLF , 42000 ST ETIENNE,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 799125703 RCS
ST ETIENNE,
Représentée par son Président, Monsieur Emmanuel MORON,

Associée unique de la société ECOMEX ,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société LEA 2 , associée unique, a établi
et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 JUILLET 2024 et a également
établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Démission et non remplacement d'un Directeur Général
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Pierre BERNARD de ses
fonctions de Directeur Général à compter de ce jour.

L'associé unique décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent
procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ASSOCIEE UNIQUE

